

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MALO**





Séance ordinaire tenue le 26 septembre 2018
au local science à compter de 18 h 45

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Directrice d'école (non membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Nathalie Daigle	X
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Dominique Paradis	
Parent	Geneviève Thibaudeau	X
Enseignante	Audrey Noël	
Enseignante	Danielle Thibault	
Professionnelle	Audrey Girard	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	X
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Représentant de la communauté		
Représentant de la communauté		

N° résolution		
	1	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Mme Vincent souhaite la bienvenue à tous et demande aux personnes de se présenter brièvement.</p> <p>Mme Geneviève Sirois, coordonnatrice du Carrefour des enfants de Saint-Malo et M. Éric Cadorette, directeur adjoint du Centre Durocher et Mme Ginette Lortie, bénévole pour le recyclage sont présents.</p>
043-CE 18/19-01	2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour 📁</p> <p>Mme Vincent présente l'ordre du jour.</p> <p>Mme Dominique Paradis propose l'adoption de l'ordre du jour.</p>
	3	<p>Intervention du public</p> <p>Il n'y a pas d'intervention.</p>
043-CE 18/19-02	4	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2018 📁</p> <p>Modifications demandées Point 4 « 1-2-3 Go Limoilou fut un grand succès »</p> <p>Mme Odile Côté-Rousseau propose l'adoption du procès-verbal modifié de la réunion du 13 juin 2018.</p>
043-CE 18/19-03	5	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 septembre 2018 📁</p> <p>Mme Vincent présente le procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 septembre 2018 tenue au gymnase de l'école.</p> <p>Modifié Point 6 « informant »</p> <p>Mme Odile Côté-Rousseau propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 septembre 2018.</p>
	6	<p>Suivi aux procès-verbaux des réunions du 13 juin et 5 septembre 2018</p> <p>Mme Mainville se questionne sur l'envoi des courriels mentionné au point 12, car elle ne se rappelle pas avoir reçu le courriel. Mme Côté-Rousseau se rappelle et confirme l'avoir reçu.</p> <p>L'information concernant le projet d'école sans devoir sera également reprise dans le prochain Éco-lien de l'école.</p>

<p>043-CE 18/19-04</p>	<p>7</p>	<p>Procédures d'élection aux postes de présidente, de secrétaire, de trésorière et de représentante au comité de parents (adoption)</p> <p>Mme Vincent prend la parole et débute la procédure d'élections :</p> <p>Mme Mainville agira comme présidente. Mme Daigle agira comme trésorière. Mme Thibaudeau sera représentante au comité de parents. Mme Vincent agira à titre de secrétaire.</p> <p>Mme Paradis propose l'adoption de la procédure d'élection et la nomination des personnes aux postes précisés.</p>
<p>043-CE 18/19-05</p>	<p>8</p>	<p>Nomination des représentants de la communauté (adoption)</p> <p>M. Cadorette, Mme Sirois et Mme Lortie présentent leur intérêt à faire partie du conseil d'établissement de l'École Saint-Malo.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement conviennent de nommer M. Éric Cadorette et Mme Geneviève Sirois comme membres représentants la communauté.</p> <p>Mme Côté-Rousseau propose la nomination de ces représentants de la communauté.</p>
	<p>9</p>	<p>Mise à jour des mandats (information) </p> <p>Mme Mainville présente le document des mandats des membres du CÉ. Le document apparaît comme conforme.</p>
	<p>10</p>	<p>Horaire des réunions du conseil d'établissement et calendrier scolaire 2018-2019 (information) (les mercredis à 18h45)</p> <p>Les dates proposées sont acceptées par tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26 septembre 2018 - 21 novembre 2018 - 30 janvier 2019 - 20 mars 2019 - 1^{er} mai 2019 - 12 juin 2019
<p>043-CE 18/19-06</p>	<p>11</p>	<p>Présentation des règles de régie interne du conseil d'établissement (adoption)</p> <p>Mme Mainville présente le document des règles de régie interne.</p> <p>Mme Côté-Rousseau propose l'adoption des règles de régie interne.</p>

	10	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2018-2019 (information) Mme Vincent informe les membres que le budget annuel est de 855 \$. Le montant résiduel de l'année dernière serait d'environ 17 \$. Conséquemment, nous aurions un budget total de 872 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.
	13	Correspondance reçue (information) Mme Mainville a reçu une offre de campagne de financement. Elle laissera la correspondance au salon du personnel.
	14	Service de garde (information) Mme Thibault est actuellement absente pour une semaine. Mme Mahar la remplace au service de garde, elle peut être contactée par téléphone ou à son courriel professionnel : mahar.isabelle@cscapitale.qc.ca.
	15	OPP (information) La première rencontre aura lieu le 17 octobre à 18 h. Un événement Facebook sera bientôt diffusé. Plusieurs parents ont déjà manifesté leur intérêt. Mme Mélanie Bourgeois a agi l'an dernier à titre de présidente et Mme Natacha Michel comme secrétaire. Pour communiquer avec l'OPP, il faut les contacter via la page Facebook OPP St-Malo par message privé.
043-CE 18/19-07	16	Sorties éducatives (approbation)  Préciser que pour le préscolaire (4 ans et 5 ans) le Carnaval (février) et l'école de Cirque (14 novembre 2018) seront des journées en horaire continu. Mme Mahar propose l'approbation des sorties éducatives.

<p>043-CE 18/19-08</p>	<p>17</p>	<p>Activités de financement des partenaires de l'école Saint-Malo (approbation)</p> <p>Mme Vincent informe les membres qu'il est dans les habitudes du Conseil d'établissement d'encourager financièrement, à même son budget, les activités-bénéfice des organismes partenaires de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondation petits bonheurs d'école (le brunch et le cocktail-bénéfice) - Centre Durocher (cocktail-bénéfice) - Patro-Laval (cocktail-bénéfice) <p>Les membres du conseil étant tous d'accord, nous renouvelons nos partenariats avec les organismes nommés ci-dessus.</p> <p>Mme Paradis propose l'approbation du soutien financier aux organismes partenaires de l'école.</p>
	<p>18</p>	<p>Sécurité autour de l'école (information)</p> <p>Des enjeux de sécurité perdurent aux abords de l'école : circulation importante et rapide, travail des brigadiers préoccupants, etc.</p> <p>Mme Mainville propose des amendements qui pourraient être mis en place, particulièrement aux intersections Marie-de-l'Incarnation et Raoul-Jobin, ainsi que Raoul-Jobin et Lafayette : marquage « Chemin d'écoliers », panneau lumineux indiquant la vitesse, Indications routières particulières, etc.</p> <p>M. Cadorette propose que nous nous adressions au conseil municipal de l'arrondissement, Pierre-Luc Lachance.</p> <p>Mme Mainville propose la mise sur pied d'un comité de travail pour mettre en place des mesures pour augmenter la sécurité des piétons autour de l'école.</p> <p>Mme Côté-Rousseau sera responsable du comité pour la sécurité piétonnière. odile_rousseau@hotmail.com.</p>
	<p>19</p>	<p>Consultation sur la fermeture du secteur régulier de l'école Cardinal-Roy (information)</p> <p>Mme Mainville informe le conseil d'établissement qu'il y aura une séance d'information destinée aux parents de l'école concernant la fermeture du secteur régulier de l'école Cardinal-Roy, celle-ci aura lieu le 4 octobre à 18h30 au local science de l'école Saint-Malo.</p> <p>Les membres conviennent qu'il y aura une consultation par courriel pour adhérer à un avis qui sera préparé et proposé</p>

043-CE 18/19-09	20	<p>Autres sujets</p>
		<p>20.1 Transfert budgétaire (budget du CÉ 2017-2018) Mme Côté-Rousseau propose que la somme de 532 \$ soit transférée au budget de l'école pour assumer les sommes qu'il avait été entendues l'an dernier pour l'accueil des élèves de la maternelle, pour les événements de reconnaissance des bénévoles et le souper du conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.</p> <p>20.2 Communications par courriel avec les parents Il sera important que les corps de courriel contiennent directement l'information et non qu'ils renvoient aux pièces jointes. Aussi, l'objet du courriel devrait être plus éclairant sur le sujet de la communication. Mme Vincent fera le suivi auprès du secrétariat.</p> <p>20.3 Cours d'école : sécurité et propreté Une mère a partagé sa préoccupation face à des jeunes adolescents ou enfants qui occupent la cour en dehors des heures de cours. Elle déplore également la malpropreté autour de la cour.</p> <p>Il est proposé qu'un panneau indiquant les heures auxquelles appartiennent les cours d'école à l'établissement pourrait être affiché.</p> <p>En outre, il est proposé que des activités leur soient offertes et que des travailleurs de milieu, la maison des jeunes soient sollicités pour apporter leur appui.</p> <p>20.4 Levée de fonds pour sorties Mme Audrey Noël présente une demande pour que soit accordée la permission à Mme Nancy Fall de mettre sur place une campagne de sociofinancement pour permettre aux élèves des classes 801, 901, 902, 903 et 904 de financer leur projet de classe nature.</p> <p>Mme Audrey Noël demande l'autorisation pour la mise sur pied de la campagne de sociofinancement de l'école St-Malo. Les membres sont d'accord.</p>
	21	<p>Clôture de l'assemblée</p> <p>À 21 h, Mme Paradis propose la levée de l'assemblée.</p>

Adopté le 21 novembre 2018

Signature

Julie Vincent
Directrice d'école

Signature

Andrée Mainville
Présidente du Conseil d'établissement

Date

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXES

**Ces annexes s'ajouteront au moment d'en verser la copie originale signée
au registre des délibérations.**

N° de l'annexe	N° à l'ordre du jour	Sujet de l'annexe
1	4	Procès-verbal de la réunion du 13 juin 2018
2	5	Procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2018
3	9	Mandats
4	10	Horaire des réunions et calendrier scolaire
5	11	Présentation des règles de régie interne
6	12	Budget de fonctionnement 2018-2019
7	16	Sorties éducatives